

# Le Monde des Plantes

INTERMÉDIAIRE DES BOTANISTES

REVUE INTERNATIONALE PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

Quam plurima  
paucissimis

par deux numéros réunis  
Bibliographie, Informations, Renseignements  
Offres, Demandes, Echanges

C/c. p. P. Fournier  
Nancy 53-18

ABONNEMENT  
UN AN } France ..... 15 fr.  
          } Etranger ..... 20 fr.

Le numéro : 3 fr.

Les Abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier  
Toute personne qui ne se désabonnera  
pas sera considérée comme réabonnée

Fondé par H. LÉVEILLÉ

Directeur : P. FOURNIER

DOCTEUR ÈS-SCIENCES NATURELLES  
ET DOCTEUR ÈS-LETTRES

DIRECTION

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

POINSON-LES-GRANCEY

(Haute-Marne)

France

## PRIX DES COLLECTIONS

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1938

Année 1932 (presque épuisée).....	35 fr.
Année 1933 (presque épuisée).....	35 fr.
Années 1934 et 1935 : n'existent plus qu'en numéros isolés à 4 francs.	
Année 1936 (presque épuisée).....	35 fr.
Année 1937 .....	30 fr.

**Les abonnements pour 1938 ont été  
mis en recouvrement à partir du  
1<sup>er</sup> Janvier (Frais 3.50).**

## Automates ou êtres sensibles ?

On ne peut plus douter que la plante possède un rudiment de sensibilité, car chaque réaction, chaque mouvement des étamines, chaque torsion des tentacules (*Drosera*), chaque réponse à l'appel de la lumière ou à la sollicitation de la gravitation, le goût des saveurs, le vol explorateur des graines, tout cela n'est possible que si la plante a ressenti l'excitation à laquelle elle répond. Pour concevoir cela, la saine raison suffit.

Pourtant, maints naturalistes préfèrent encore imaginer des théories bizarres plutôt que d'accorder aux plantes la sensibilité. C'est ainsi que, de préférence, on déclare que toutes ces réponses de la plante ne sont rien d'autre qu'un déclenchement mécanique tout semblable au dé clic qui met une machine en mouvement sous la pression du doigt, tout simplement parce que sont ainsi libérées les forces qui s'y trouvaient accumulées.

Mais n'est-ce pas là simplement un habile détour pour admettre la notion de sensibilité, puisque précisément c'est la sensibilité qui opère le dé clic déclenché par les forces physiques ? Toutes mes activités involontaires ne sont suscitées que par ma sensibilité. La meilleure de ces preuves est que la Sensitive ressent la blessure, la brûlure, l'action d'un corrosif, même dans ses organes non immédiatement en contact avec ces agents physiques...

Le Ver de terre se tord quand il est pincé,

mais la radicle aussi lorsqu'on la blesse grièvement. Bien plus, comme chez l'homme et l'animal, on peut, chez la plante, provoquer une paralysie de la sensibilité par une excitation excessive ; on peut l'endormir, l'enivrer. La racine corrodée devient, pour un temps, insensible à la gravitation et à la lumière, de même que pendant une rage de dents on devient indifférent à une blessure cuisante. Le chloroforme abolit chez la plante aussi toute réaction, et l'alcool également...

Il existe certainement dans le végétal quelque chose de plus que la simple faculté de répondre à l'excitation. On ne peut plus se contenter de l'idée qu'il représente un simple automate habilement construit, dans lequel toutes sortes de mécanismes retiennent captives un certain nombre de forces jusqu'à ce que l'on presse sur certains boutons, grâce auxquels l'automate se trémousse et grince quelque temps, jusqu'à épuisement de la force emmagasinée et à la complète détente du ressort. Non ! Ces automates vivants sont des êtres aussi inquiétants que ceux sortis de l'imagination d'un Hoffmann, dans une de ses nouvelles délicieusement effrayantes ; leur fonctionnement est restreint, mais ils possèdent néanmoins une vie propre. La véritable énigme de la vie, je l'ai souvent pensé, réside là... C'est comme si Empédocle avait raison, comme s'il se cachait en toutes choses un esprit sans bornes qui ne pourrait s'affranchir que graduellement des entraves de la matière. » R. FRANCÉ, *Das Sinnesleben der Pflanzen*, édit. de 1922, p. 64-68, trad. P. F.

## PETITES MONOGRAPHIES BIOLOGIQUES

### 30. — *Erythronium Dens Canis* L.

*Dent de Chien*

(N<sup>o</sup> 755 des *Quatre Flores de la France*)

1. Unique espèce européenne d'un genre abondamment représenté dans l'Amérique du Nord, répandue sur une aire immense de l'Ancien Monde, de l'Atlantique au Japon (chaînes ibériques, sud des Alpes, Caucase, Altaï, etc.) : —  
prophyte tempéré eurasiatique (pseudoméditerranéen).

2. Plante occupant une zone allant des collines



inférieures chaudes (215 m. en Auvergne) aux pentes subalpines et alpines (2000-2300 m. dans le Caucase) : — grande souplesse dans ses exigences thermiques.

3. Absence de la plante au nord d'une ligne Plateau Central-Bugey-Bohême : — exigences thermiques néanmoins assez grandes.

4. Habitant des bois et broussailles à humus épais mêlé de sable, de fragments calcaires ou schisteux, mais floraison antérieure au développement du feuillage formant couvert : — donc non authentique espèce d'ombre, malgré son habitat.

5. Organe souterrain en forme de bulbe : — accumulateur de réserves permettant la floraison rapide au premier printemps ; organe d'hivernage.

6. Plante à végétation printanière (février-mai ; date de floraison variant avec l'altitude et la latitude : début de février au Caucase, milieu de mars en Auvergne, début de juin au Pic du Midi) : — utilisation rapide du sol non ombragé, protection contre une sécheresse excessive.

7. Nombreux cycles végétatifs de la jeune plante avant la première floraison ; deux années consécutives pour le développement d'une inflorescence : — accumulation de réserves.

8. Bulbe oblong très allongé fusionnant anatomiquement avec la base de la hampe et celle des deux feuilles basilaires : — moyen d'activer la floraison précoce.

9. Bulbe en forme de canine accompagné d'une série de bulbes rabougris placés latéralement et simulant une molaire de Chien (d'où le nom vulgaire) : — organes de remplacement et de multiplication végétative.

10. Bulbe principal (celui de la hampe) sans racines avant la floraison, se développant soit au même niveau, soit un peu plus haut, soit un peu plus bas que les anciens : — application de la loi de niveau.

11. Bulbe sans produits toxiques (alimentaire en Sibérie et au Japon), à tuniques charnues sans enveloppe de fibres résistantes : — protection faible, mais suffisante dans un sol d'humus.

12. Bourgeons rudimentaires à l'aisselle des feuilles radicales, tout au fond de la cavité du bulbe : — conservation de l'individu.

13. Jeunes feuilles enroulées en cône aigu, assez épaisses, l'extérieure à extrémité plus ou moins indurée : — moyen de percer le sol.

14. Feuilles peu nombreuses, mais larges, toutes radicales, obliquement dressées, à légère couche superficielle : — protection à la fois contre la sécheresse et la pluie, adduction de celle-ci vers les parties souterraines.

15. Feuilles lavées de pourpre en dessous, tachées de pourpre en dessus : — transformation des rayons lumineux en rayons thermiques (KERNER), spécialement utile étant donnée la précocité extrême de la floraison.

16. Fleur unique, mais assez grande, vivement colorée, avec nectar : — appel aux insectes.

17. Corolle se fermant le soir et par mauvais temps ; fleur inclinée, suspendue à sa hampe recourbée : — protection contre les intempéries.

18. Base des trois pétales extérieurs (et peut-être celle des 3 intérieurs) passant du rose au jaune avec petites taches brunes, exsudant, déjà dans le bouton, un nectar : — véritables nectaires (et non la « ligule », comme le crut LINNÉ,

et comme l'insinue la figure 361 c de HEGI, *Ill. Flora*, II, p. 248).

19. Nectar recueilli entre le fond de la fleur et le bourrelet formé par la « ligule », accessible seulement par trois brèches de celle-ci : — protection du nectar contre l'eau de pluie et les visiteurs indésirables.

20. Insectes visiteurs : l'Abeille, qui force à la base des pétales et reçoit le pollen sur son corselet, puis, quand la fleur est plus complètement épanouie, sur le ventre, la Xylocope : — légitimes facteurs de fécondation croisée ; — Bourdons et Papillons, puisant le nectar du dehors, ne contribuent pas à la fécondation.

21. Floraison en deux étapes : maturité des stigmates dès avant l'épanouissement (protogynie) ; dès l'épanouissement, ouverture des sacs polliniques extérieurs, puis intérieurs : — xénogamie, processus de fécondation croisée.

22. Chute du pollen sur les stigmates pendant les mouvements des pétales et à leur flétrissement : — autofécondation en dernière ressource.

23. Transport des graines par les Fourmis et mécaniquement grâce au bec crochu des graines : — dispersion.

P. F.

### Inutilité du recépage du Bambou doré

M. G. CABANÈS (Nîmes), à la date du 1<sup>er</sup> octobre 1937, nous écrivait :

« Le Bambou doré (*Phyllostachys aurea*) a fleuri cette année dans notre région du Midi, sauf quelques très rares pieds, et, contrairement à l'opinion émise par certains, cette Graminée exotique ne meurt pas après floraison. Je vous adresse quelques échantillons sur lesquels vous trouverez des feuilles en formation. Il en est ainsi partout où je suis passé. Les premières feuilles ont commencé à paraître dès la fin de la floraison, soit en août ; il en sort tous les jours de nouvelles. Le recépage conseillé n'était donc pas fort à propos, du moins pour cette espèce. »

### VERONICA AGRESTIS × PERSICA

(× *V. Wiesbauriana* Schuster)

en France

J'ai trouvé l'été dernier, dans un jardin, parmi les parents, à Hallemmes-lez-Haubourdin (Nord) des hybrides entre *Veronica agrestis* et *V. Persica*.

Ces intermédiaires sont très polymorphes quant à la forme des feuilles, quant à la couleur des fleurs, depuis le blanc presque pur jusqu'au bleu pur, en passant par toutes les teintes, même mêlées de rose.

Les capsules sont, à première vue, assez semblables à celles de *V. Persica*, mais le sinus est généralement moins profond et moins obtus, souvent à angle droit. Certaines même sont très proches de celles de *V. agrestis*. Elles sont généralement moins larges que celles de *Persica*. Les pédoncules fructifères sont très inégaux, même sur les mêmes pieds.

Abbé L. VASSEUR (Hallemmes-l-H.).

✱

Dans *Les Quatre Flores de la France*, p. 773, j'ai indiqué × **V. Wiesbauriana** Schuster en Seine-et-Oise. En effet, j'ai recueilli fréquemment, dans certaines rues de Garches et dans des champs cultivés, à Vaucresson, des formes intermédiaires entre les deux parents, très variables également, comme celles de Hallemmes-les-Haubourdin (Nord) et fort difficiles à classer.

Je crois pouvoir également signaler cet hybride dans la Haute-Marne, aux environs de Saint-Dizier, dans des champs de légumes et céréales, où j'ai recueilli jadis de ces formes critiques rebelles à toute détermination normale.

Mais il est possible que certaines d'entre elles représentent des variations ou des anomalies du type *Persica*, qui pourrait fort bien, à la façon de tant d'autres espèces étrangères naturalisées chez nous, y donner naissance à des formes néogènes assez différentes du type originel.

P. F.

### Quelques conclusions générales de M. P. de Riencourt dans son étude des ANTHYLLIS

Dans ses *Anthyllidées* (voir plus loin à la « Bibliographie »), M. P. DE RIENCOURT est amené à comparer la répartition géographique des espèces du genre *Anthyllis* (p. 713). Trois cartes concrétisent cette distribution, sur laquelle l'auteur fait un certain nombre de remarques du plus haut intérêt.

Tout d'abord frappe les yeux l'évident cantonnement des *Anthyllis* autour de la Méditerranée.

Second fait plus intéressant encore : les aires des diverses espèces ne se superposent qu'au minimum et se complètent plutôt. « Cela est sensible surtout, dit M. P. DE RIENCOURT, en comparant des espèces voisines (du moins physiologiquement). Voyez par exemple *A. montana*, *A. aurea*, *A. Barba-Jovis* et *A. polycephala*. Les quatre aires se juxtaposent et ne se pénètrent quasi jamais.

« Comparez surtout l'aire de *Hymenocarpus* avec celle de *A. Cornicina*, qui lui ressemble tant.

« Voyez également la répartition de *O. Hermannæ* à côté de celle de *A. cytisoïdes*.

« Dans tous ces cas, les aires se complètent fort bien. Mais le cas le plus étonnant dans ce sens est celui de *A. onobrychidoïdes*, dont l'aire ferme le circuit laissé ouvert par *A. Gerardii*. Cette dernière espèce a une répartition des plus singulières, et qu'on dirait faite pour éviter de rencontrer l'autre espèce. Enfin *A. Ramburi*, leur proche voisin, dont la faiblesse d'extension est extrême, semble lui-même chercher à se mettre à l'écart de *A. onobrychidoïdes*. »

Une autre des nombreuses questions abordées dans ce vaste travail est celle de la valeur taxonomique de la coloration rouge du calice dans certaines formes d'*A. vulneraria*. Cette coloration ne s'étend qu'à la partie supérieure du calice, mais n'y est pas répartie à la façon d'un anneau ou d'une ceinture. « Elle est au contraire, dit M. P. DE RIENCOURT, l. c., p. 689), beaucoup plus forte en dessus, et elle est éten-

due sur la ligne médiane de cette face plus que partout ailleurs... Elle revêt la forme d'un triangle appliqué sur une surface cylindrique. »

Or, du point de vue géographique, l'auteur remarque que les plantes à calice ainsi bicolore sont soit réparties dans le pourtour méditerranéen, qui est leur région préférée, soit confinées dans un des quatre habitats suivants : 1°) rocailles des Hautes-Alpes ; 2°) stations sèches et élevées des Pyrénées ; 3°) parties crayeuses du Bassin parisien ; 4°) dunes. D'où il semble que ces formes bicolores sont liées à la sécheresse du sol qui les supporte. D'ailleurs, elles s'y trouvent fréquemment voisines de formes à calice concolore.

M. P. DE RIENCOURT s'est demandé à quoi tenait cette coloration du calice. Il a institué diverses expériences décrites aux pages 686 à 692. De ces recherches et de considérations variées exposées à cette même place, il conclut que la coloration en question a pour siège : 1° l'extrémité calicinale de l'épiderme supérieur ; 2° les cellules péridermiques, et que ces points sont précisément ceux où il a reconnu l'existence du tannin ; d'autre part, il a montré que l'on devait attribuer la rubéfaction incriminée à un corps acide, ce qui est le cas du tannin ou de l'acide erythrotannique. Conclusion finale à ce sujet : « Selon toute apparence, la coloration résulte d'une modification du contenu des cellules tannifères ayant son origine dans une exsiccation plus ou moins violente [oxydante (?)] du tissu vivant. » (p. 692).

P. F.

### ROSÆ GALLIÆ de A. Félix

15<sup>e</sup> FASCICULE. — Année 1937

753. *Rosa glauca* Vill., variation *affinis* Ry. — Hautes-Pyrénées.
754. *Rosa Lutetiana* + *dumalis*, *super-dumalis*. — Gironde.
755. *Rosa Garroutci* Pug. et Rip. — Gironde.
756. *Rosa sempervirens* L., variation. — Gironde.
757. *Rosa sempervirens* L., variation. — Gironde.
758. *Rosa hirsuta* Dés. — Aveyron.
759. *Rosa rubiginosa* L., variation *vergens ad subapricorum* Ry. — Aveyron.
760. *Rosa subglauca* Christ. — Aveyron.
761. *Rosa glauca* Vill., variation *pseudo-ramealis* Ry. — Aveyron.
762. *Rosa villosa* L., variation *vergens ad pseudo-mollis* Ry. — Aveyron.  
(On pourrait y voir tout simplement *R. Grenieri* Des., variation *minuta* Bor. Cf. COSTE, *Annot.*, fasc. V, p. 29 ; D<sup>r</sup> GILLOT, *Bull. Soc. Dauphinoise*, 1883, p. 420).
763. *Rosa glauca* Vill., variation *Lansica* Ry. — Aveyron.
764. *Rosa rubrifolia* Vill., variation *dispersa* Ry. — Aveyron.
765. *Rosa rubrifolia* Vill., variation *dispersa* Ry. — Aveyron.
766. *Rosa agrestis* Savi, *typica*. — Cher.
767. *Rosa trichoneura* Rip., variation. — Cher.
768. *Rosa disparilis* Lucand et Oz. — Cher.
769. *Rosa Touranginiana* Dés. et Rip., variation. — Cher.
770. *Rosa Oleronensis* Ry, (ou voisin). — Cher.

771. *Rosa virginea* Rip., variation. — Cher.  
 772. *Rosa obtusifolia* Desv., forme ombreuse. — Cher.  
 773. *Rosa micrantha* Sm. et Sow., variation *parviflora* Ry. — Cher.  
 774. *Rosa syntrichostyla* Rip. vergens ad *aciphylla*. — Cher.  
 775. *Rosa eriostyla* Rip. — Cher.  
 776. *Rosa platyphylloides* Dés. et Oz. — Cher.  
 777. *Rosa parvula* Sauz. et M., variation *subinclusa*. — Cher.  
 778. *Rosa agrestis* Savi, a. *sepium* Auct., variation *ellipsoidea*. — Cher.  
 779. *Rosa Lutetiana* Lem., variation *pseudo-syntrichostyla*. — Cher.  
 780. *Rosa micrantha* Sm. et Sow., variation *stenocarpa* Ry. — Cher.  
 781. *Rosa Lutetiana* Lem., ad *R. dilucida* L. et Oz., vergens. — Cher.  
 782. *Rosa ramosissima* Rau, variation. — Cher.  
 783. *Rosa nemophila* Des. et Oz. — Vendée.  
 784. *Rosa sempervirens* L., variation. — Vendée.  
 785. *Rosa Oleronensis* Ry. — Vendée.  
 786. *Rosa sempervirens* + *arvensis*, *super-sempervirens*. — Vendée.  
 787. *Rosa tomentosa* Sm., variation *Sagoti* Ry, fa. *grandiflora*. — Vendée.  
 788. *Rosa sempervirens* + *arvensis*, *super-sempervirens*. — Vendée.  
 789. *Rosa subglauca* Christ. ? — Vendée.  
 790. *Rosa sempervirens* × ...*systyla* ? — Vendée.  
 791. *Rosa Chavini* Rap. — Hautes-Alpes.  
 792. *Rosa micrantha* Sm. et Sow. variation *trichocarpa* Boullu, forma *ovoidea*. — Seine-et-Oise.  
 793. *Rosa erythrantha* Bor. ? — Loiret.  
 794. *Rosa platyphylloides* Dés. et Rip. — Loiret.  
 795. *Rosa rubiginosa* L., variation *subapricorum* Ry. — Seine-et-Oise.  
 796. *Rosa Andegavensis* Bast., variation *pseudo-Rousselii*. — Loiret.  
 797. *Rosa pimpinellifolia* × *tomentosa* Christ. = × *R. involuta* Sm., variation *pseudo-Doniana* Ry. — Hautes-Alpes.  
 798. *Rosa pimpinellifolia* L., variation *hispidula* Ry. — Hautes-Alpes.  
 799. *Rosa tomentosa* Sm., variation *Alsatica* Ry. — Vosges.  
 800. *Rosa pomifera* Herrm., variation vergens ad *Murana* Ry. — Hautes-Alpes.  
 801. *Rosa elliptica* Tausch., variation *mesocarpa* Boullu. — Hautes-Alpes.  
 802. *Rosa cinerascens* Dum., variation. — Gironde.  
 803. *Rosa Lutetiana* Lem., variation. — Gironde.  
 804. *Rosa aciculata* Ravaud. — Gironde.  
 805. *Rosa agrestis* Savi v. *typica*. — Gironde.  
 806. *Rosa dumalis* Auct., fa. *ambigua*. — Gironde.  
 807. *Rosa Alpina* L., variation *setosa* Ser. — Hautes-Pyrénées.  
 808. *Rosa glauca* Vill., variation *Boulluana* Ry. — Hautes-Pyrénées.  
 809. *Rosa subcollina* Christ. — Hautes-Pyrénées.  
 810. *Rosa villosa* L., variation du groupe *Grenieri* Des. — Hautes-Pyrénées.  
 811. *Rosa Oleronensis* Ry, variation. — Gironde.  
 812. *Rosa Alpina* × *pomifera* = × *R. longicurris* Christ. variation du groupe *Godroniana* Ry. — Cantal.  
 813. *Rosa Grenieri* Dés., variation vergens ad *Arvernensis* Ry. — Cantal.  
 814. *Rosa glauca* Vill., variation *Ebrodunensis* Ry. — Cantal.  
 815. *Rosa rubrifolia* Vill., variation. — Cantal.  
 816. *Rosa glauca* Vill., variation *Cebennensis* Ry (ou voisin). — Cantal.  
 817. *Rosa alpina* L., variation *elliptica* Ry, fa. *parvifolia*. — Cantal.  
 818. *Rosa alpina* L., variation *subglandulosa* Ry. — Cantal.  
 819. *Rosa Smithiana* Ser., variation. — Cantal.  
 820. *Rosa Smithiana* Ser., variation. — Cantal.  
 821. *Rosa tomentosa* Sm., variation *Arrondæana* Ry (ou voisin). — Cantal.  
 822. *Rosa Mathoneti* Crépin. — Haut-Rhin.  
 (Il est bien difficile de comprendre pourquoi Rouy a cru devoir créer une variété *attenuata* présentant les mêmes caractères).  
 823. *Rosa montivaga* Dés., vergens ad *R. spuria* Pug. — Haut-Rhin.  
 824. *Rosa glauca* Vill., variation *vallium* F. Gér. — Haut-Rhin.  
 825. *Rosa Lemani* Bor. — Haut-Rhin.  
 826. *Rosa glauca* Vill., variation du groupe *falcata* Pug. — Haut-Rhin.  
 827. *Rosa glauca* Vill., variation *mutata* Ry, fa. — Haut-Rhin.  
 828. *Rosa dumalis* Auct., variation. — Ht-Rhin.  
 829. *Rosa Alpina* L., variation *Ravaudiana* Ry. — Vosges.  
 830. *Rosa tomentella* Bak., variation. — Ht-Rhin.  
 831. *Rosa dumetorum* Thuil., variation *semiglauca* Borb. — Haut-Rhin.  
 832. *Rosa arvensis* Huds., variation. — Ht-Rhin.  
 833. *Rosa platyphylloides* Des. et Rip., variation *conica*. — Haut-Rhin.  
 834. *Rosa glauca* Vill., variation *pseudo-mucronulata* Ry. — Haut-Rhin.  
 835. *Rosa glauca* Vill., variation *mutata* Burn. et Gremli. — Haut-Rhin.  
 836. *Rosa glauca* Vill., variation *Ebrodunensis* Ry. — Haut-Rhin.  
 837. *Rosa echinocarpa* Ripart. — Haut-Rhin.  
 838. *Rosa comosa* Ripart. — Haut-Rhin.

### Quelques erreurs des livres

#### à propos des TYPHACÉES

En élaborant un travail d'ensemble sur les *Typha* français, j'ai été frappé du nombre d'erreurs, petites ou grandes, qui se sont glissées dans les ouvrages les plus réputés, et j'ai cru bon de les signaler, à toutes fins utiles.

A tout seigneur tout honneur. C'est ENGLER lui-même qui a traité de cette famille dans la première édition des *Pflanzenfamilien* (II Teil, 1 Abteilung, p. 183-186). Or, dans le texte, p. 185 et 186, comme dans l'illustration, *Typha Laxmanni* Lepechin est confondu avec *T. minima* Funck, dont il est essentiellement différent. Plante orientale, plantée dans nos régions pour orner le bord des pièces d'eau, naturalisée en France, dans l'Aude, et, en Italie, près de Mantoue, *T. Laxmanni* se rapproche du groupe de *T. latifolia* par ses fleurs femelles sans bractées et l'axe des épis poilu, bien que ses feuilles étroites rappellent celles de *T. minima*. Mais

dans celui-ci, sous sa forme typique, les feuilles caulinaires sont réduites à des gaines ventruées, tandis que dans *T. Laxmanni* elles sont développées au point de dépasser la tige. De sorte que la figure des *Pflanzenfamilien*, l. c. p. 185, donnée comme celle de *T. Laxmanni* Lepechin (« Nach der Natur ») est, sans doute possible, celle de *T. minima* Funck. D'ailleurs ce sont bien, également, ses épis et ses grandes spathes. La même erreur en a entraîné d'autres dans le texte. P. 185, il est dit que dans *T. Laxmanni* l'axe de l'épi mâle est complètement dépourvu de poils, ce qui est faux pour *T. Laxmanni*, mais exact pour *T. minima*. De même p. 186, dans le classement des espèces, *T. Laxmanni*, et cette fois avec la synonymie fautive *T. minima* Hoppe, est dit à fruits indéhiscents, n'éclatant pas dans l'eau, ce qui n'est vrai que de *T. minima*.

La confusion d'ENGLER a pour origine les complications de la synonymie. *T. minima* Funck in Hoppe (1794) a en effet été appelé *T. Laxmanni* par Ledebour (en 1853), suivi de Nyman, tandis que le nom de Lepechin remonte à 1801.

On trouve des figures correctes de *T. Laxmanni* Lepechin dans COSTE, III, 438 (sous le nom de *T. stenophylla* Fisch. et Meyer) et dans Ad. FIORI, *Iconographia Floræ Italicæ*, 1933, p. 65.

Passons à un ouvrage non moins considérable, dans tous les sens du mot, que les *Pflanzenfamilien*.

Dans KIRCHNER-LOEW-SCHROTER, *Lebensgeschichte der Blütenpflanzen Mitteleuropas*, Bd I, Abt. 1, 1908, le genre *Typha* a été rédigé par E. LOEW et occupe les pages 348-374. Or, p. 365, dans la description des organes floraux, il est dit de *Typha angustifolia* simplement ceci : « La figure 202 donne une idée claire de sa fleur femelle », et la figure 202, « Nach Schumann », montre un fruit fusiforme à stigmaté élargi lancéolé avec 9 poils au podocarpe, ce qui peut convenir à *T. latifolia*, mais nullement à *T. angustifolia*, dont le stigmaté est linéaire-filiforme, et c'est là un de ses caractères distinctifs essentiels, et dont le fruit est entouré d'une cinquantaine de poils élargis pour la plupart en massue au sommet.

Passons à un autre ouvrage allemand non moins estimable que les précédents, G. HEGI, *Illustrierte Flora von Mittel-Europa*. Le t. I a paru en 2<sup>e</sup> édition sous la signature du D<sup>r</sup> Karl SUESSENGUTH, avec la collaboration des docteurs BERGDOLT, privatdozent à l'Université de Munich, et Joh. ZIMMERMANN, assistant à l'Institut viticole de Fribourg. Les Typhacées y prennent les pages 171-176. Des indications ci-dessus, on peut conclure, semble-t-il, qu'elles ont été rédigées par le D<sup>r</sup> SUESSENGUTH. Quelqu'en soit le responsable, c'est toute une série d'erreurs et de confusions qu'il nous faut y relever. Procédons page par page.

P. 173, description de *Typha latifolia*, terminée par ces mots : « La plante est souvent confondue avec *T. angustifolia* ». Voilà qui est fort surprenant, étant données les grosses différences entre les deux espèces, distinguées par tous les botanistes dès avant LINNÉ. Mais voici l'origine de cette étrange affirmation : la phrase est prise de SCHINZ-KELLER-THELLUNG, *Flora des Schweiz*, 1<sup>re</sup> partie (p. 27 de la 4<sup>e</sup> éd.) où il est dit que *T. latifolia* est répandu, mais souvent confondu avec l'espèce suivante. Or, l'espèce suivante,

dans cet ouvrage, est *T. Shuttleworthi* (et non *T. angustifolia*), effectivement très voisin de *T. latifolia*, auquel il a été longtemps assimilé.

Quatre lignes plus loin, à propos de la répartition géographique, on voit, avec non moins d'étonnement, que *T. latifolia* est largement répandu en Australie et en Polynésie. Nouvelle erreur de lecture, provenant, celle-ci, d'une mauvaise compréhension d'ASCHERSON-GRAEBNER, *Synopsis*, t. I, 2<sup>e</sup> éd., p. 415, où un jeu un peu compliqué de parenthèses et de crochets a égaré le lecteur trop pressé. Il y est dit au contraire que *T. latifolia* manque en Afrique Centrale et Afrique du Sud, en Asie méridionale, en Australie et Polynésie. Ces dernières indications se retrouvent d'ailleurs, sans les parenthèses traîtresses, dans le travail de LOEW cité plus haut, p. 348, et équivalement dans celui d'ENGLER, également cité, p. 186.

Revenons à la 2<sup>e</sup> édition de HEGI, P. 175, ligne 3, de *T. angustifolia* il est dit : « In der Schweiz nur im Wallis ». Voilà qui est bien surprenant encore, pour une espèce aussi répandue. De fait, SCHINZ-KELLER-THELLUNG (p. 27) l'indiquent au contraire dans les régions suivantes : Genève, Vaud, Tessin, Mittelland bernois, Neuchâtel, Jura bernois, Soleure, Argovie, Lucerne, Schaffouse, Thurgovie, Saint-Gall.

Même page, on trouve à la fin du § consacré à *T. minima* : « Var. *Martini* Jord. Forme automnale. Feuilles caulinaires ordinairement munies d'un limbe très développé ». Mais c'est aussi le cas de *T. minima*. Alors ? D'autre part, ce *T. Martini* Jord., devenu la variété de *T. minima*, est repris quatre lignes plus bas comme bonne espèce en synonymie de *T. gracilis* Jord., ce qui est sa vraie place. Seulement, alors que le *T. Martini*, traité comme variété de *minima*, n'était indiqué que « bei Genf am Zusammenfluss der Arve und der Rhone », devenu bonne espèce, il est indiqué comme suit : « In Deutschland einzig in Baden : am Rhein bei Ichenheim unweit Offenburg, ob noch ?, Rhein-eck. Schweiz : vielfach im Unterwallis ».

Dans le *Synopsis* d'ASCHERSON-GRAEBNER, 2<sup>e</sup> éd., t. I, il n'y a, comme de coutume du vivant d'ASCHERSON, à peu près rien à relever. Cependant, nous retrouvons ici la paradoxale affirmation recueillie par HEGI, à propos de *T. angustifolia* : « In der Schweiz nach CHRIST (*Pflanzenleben Schweiz*, 94, 100) nur im Wallis » (p. 418). Erreur évidente, mais dont nous tenons ici la source, l'ouvrage de CHRIST.

Signalons encore, pour être complet, p. 424, l'adoption du binôme *T. gracilis* Jordan (1849) pour l'espèce que le même auteur a nommée deux ans plus tard *T. Martini*, le nom de 1849 devant être rejeté dans la synonymie du fait qu'il existait antérieurement un *T. gracilis* Rafinesque (1836) différent de celui de JORDAN. P. GRAEBNER, dans le *Pflanzenreich*, IV, 8, 15, n'a pas tenu compte non plus de cette antériorité, à tort ou à raison.

Si nous passons aux ouvrages français, nous aurons beaucoup moins à dire.

Dans G. BONNIER, *Flore complète illustrée en couleurs*, t. XI, p. 55-56, M. R. DOUIN ne mentionne pas *T. Shuttleworthi*, sans doute pour la raison que ROUY fait de celui-ci, mais bien à tort, un hybride.

*T. Laxmanni* est donné comme sous-espèce de *T. latifolia*, ce qui est insoutenable.

Dans ROUY, *Flore de France*, t. XIII, il y a lieu de corriger d'abord quelques fautes d'impression gênantes. P. 331, les feuilles de *T. angustifolia* sont dites convexes en dessus et concaves en dessous ; naturellement c'est l'inverse qui est vrai. L'épi femelle de la même plante y est dit long de 10-35 mm. ; il faut lire : 10-35 centimètres. P. 334, l'axe floral de *T. elata* Boreau est dit « dépourvu de poils », caractère spécial à *T. minima* (et *gracilis*), qui ne saurait se retrouver dans *T. elata*, authentique forme de *T. latifolia*.

Car il est certain que ROUY s'est trompé en reléguant *T. elata* et *T. Schuttleworthi* parmi les hybrides. Les belles études du regretté G. GÉZE, après celles de KRONFELD et autres, mettent hors de doute la dépendance de ces deux formes vis-à-vis de *T. latifolia*, *T. elata* n'en étant qu'une race ou variété à feuilles plus étroites et épis plus courts, spécialement adaptée aux sables humides, marécages, prairies et bruyères marécageuses, et *T. Schuttleworthi* formant une sous-espèce ou une espèce parallèle du type *latifolia*.

Dans *Les Quatre Flores de la France*, p. 23 et 24, il y aurait donc lieu de supprimer *T. elata* Bor. de la liste des hybrides pour le rattacher à 107. *T. latifolia*, ainsi que les signes d'hybridité donnés, quoique avec doute, pour 108. *T. Schuttleworthi*.

Une erreur plus tangible de ROUY se trouve p. 332, dans la description de *T. minima*, où le pollen est dit en grains libres, alors qu'il reste en tétrades dans ce petit groupe, ce qui, entre autres bons caractères, le différencie de *T. angustifolia* et de *T. Laxmanni*.

L'excellente *Flore* de COSTE (t. III, p. 436-8) donne prise ici à beaucoup moins de critiques. Il est vrai qu'elle comporte beaucoup moins de détails que la plupart des ouvrages précités. *T. elata* Bor. y forme une espèce distincte, intermédiaire entre *latifolia* et *angustifolia*, ce qui est discutable, mais non inacceptable. La seule erreur caractérisée est une faute d'impression, facile à reconnaître d'ailleurs. Au début du « Tableau des espèces », on lit « Feuilles larges de 6-8 mm... », quand il devrait y avoir 6-18 mm., comme 3 lignes plus loin.

Petit détail, il est vrai, mais qui va se retrouver dans la réédition photographique annoncée de la *Flore Coste*. Beaucoup d'autres malheureusement, qui témoignent de l'ancienneté de cet ouvrage, s'y retrouveront aussi. Il faut regretter grandement qu'au lieu d'être reproduit tel quel, avec ses lacunes, ses parties vieillies, ses insuffisances parfois et quelquefois aussi ses erreurs, le texte de ces trois volumes ne soit pas remis à jour, corrigé, complété et rajeuni, de façon à leur rendre la portée scientifique et la valeur pratique qui en ont fait longtemps le manuel indispensable des botanistes français.

Comme conclusion de cette petite contribution au « Musée des erreurs », on nous permettra d'insister sur la difficulté énorme d'échapper à cette forme de l'infirmité humaine, surtout dans des travaux aussi complexes que les nôtres, à nous botanistes.

P. FOURNIER.

## MÉPRISES BOTANIQUES

Celles-ci surprendront d'autant plus qu'elles figurent dans le *Grand Memento encyclopédique Larousse* (t. II, p. 663), par ailleurs si remar-

quable, et qu'elles sont signées LÉON BERTIN (Assistant à la Faculté des Sciences de la Sorbonne) :

1°

« **Pins mâles.** — On y voit apparaître, au moment de la reproduction, des épis sporifères que nous appellerons des *fleurs mâles*... »

« **Pins femelles.** — Aux fleurs mâles correspondent des *fleurs femelles*... »

2°

« Chez le pin... les grains de pollen ont deux enveloppes... l'externe renflée sur les côtés et déterminant deux ballonnets remplis d'air. »

« Chez le *sapin*, il n'y a pas de ballonnets. »

✱

Or, d'une part, chacun sait que le Pin est *monoïque* et que fleurs mâles et fleurs femelles sont portées sur le même pied ; il n'y a donc ni *Pins mâles* ni *Pins femelles*.

D'autre part, chez les Conifères, les grains de pollen sont munis de sacs aériens servant à leur transport par le vent, sauf dans *Pseudotsuga*, *Larix* et *Cedrus* ; le Sapin est, à ce point de vue, dans le même cas que le Pin.

Les futures éditions du *Grand Memento Larousse* seront évidemment corrigées et la p. 663 modifiée de fond en comble. Les possesseurs de l'édition originale ne peuvent espérer néanmoins qu'elle devienne une rareté bibliographique — comme le timbre célébrant le « Discours sur la Méthode » est devenu une rareté philatélique — l'éditeur annonçant d'ores et déjà « près de 60.000 souscripteurs », soit un tirage de 60.000 au moins.

P. F.

✱

Extrait d'une conférence de M. BOULET, ingénieur horticole et directeur d'une très importante firme de graines sélectionnées au Maroc, conférence parue dans le *Bull. de la Soc. d'Hortic. et d'Acclim. du Maroc*, n° 99, 3° trim., 1937, p. 82 :

« Au Maroc, les *Opuntias* se répartissent depuis le littoral jusqu'aux Hauts-Plateaux ; ils prennent une forme arbustive et atteignent de 4 à 5 mètres ; ils sont constitués par des articles charnus et superposés, soit arrondis comme dans les *Cylindropuntias*, soit aplatis comme dans les *Platyopuntias*.

« Les *Cereus* ou *Cierges*, en forme de colonnes ramifiées, et les *Echinocactus* à forme globuleuse, curieusement côtelés et armés d'aiguillons, se rencontrent sur le littoral (région de Mogador-Agadir-Sousse) ainsi que dans les vallées jusqu'au pied de l'Atlas.

« Les *Echinocereus*, frères nains des *Cereus*, très ramifiés au Maroc, puis les *Mamillarias* aux formes globuleuses, couvertes de mamelons plus ou moins petits et terminés par des faisceaux d'aiguilles, se trouvent dans toutes les régions de l'Atlas que j'ai eu l'occasion de visiter, notamment sur les points de passage entre Mogador et Agadir, sur le versant Nord de l'Atlas vers Marrakech en montant au Tizi-N'Test jusqu'à 2.000 mètres d'altitude ; on les trouve accrochées ou encastrées en touffes gazonnantes dans les anfractuosités de rochers.

« Enfin, certains *Rhipsalis*, très différents d'aspects des autres Cactées, vivent, si je ne me trompe, dans les forêts de chêne vert du pied de l'Atlas de la région de Fez.

« Cette dispersion naturelle des Cactées sur le territoire floristique marocain, où elles vivent à l'état subspontané, démontre amplement avec quelles facilités de culture on pourra créer des collections, ou obtenir des sujets d'amateurs des plus intéressants. »

Faut-il ajouter qu'en fait de *Cylindropuntias*, de *Cereus*, d'*Echinocereus*, de *Mamillaria* et de *Rhipsalis*, le Maroc ne possède que des Euphorbiacées cactéiformes ?

P. F.

## LE COIN DU PHILOLOGUE

### Quelques étymologies fantaisistes

En voici trois prises dans la *Flore* de HEGI :

**Astrantia** (HEGI, *Ill. Flora*, V, II, p. 961). — « Du grec *aster* ou *astron*, étoile, et *anti* ou *antios*, opposé, parallèle, semblable ; d'après la forme étoilée de l'involucre. D'après une autre opinion, peut-être aussi de *magistrantia* (= *Meisterwurz*), ancien nom de *Peucedanum Ostruthium* ». — De toute évidence, le suffixe grec *anti* ou *antios* n'avait rien à voir ici et les tortures d'interprétation auxquelles le soumet THELLUNG, auteur des *Ombellifères* dans ce grand ouvrage, sont aussi superflues que peu admissibles. *Astrantia* est un mot du Moyen-Âge. On le trouve dans sainte HILDEGARDE (1098-1179), sous la forme *Astrenzia* pour désigner le *Peucedanum Ostruthium*, et dans les *Glossaires* postérieurs, imprimés ou manuscrits, sous les formes *astricum*, *astrica*, et, en allemand, *astrenze*, *astriz*, pour désigner cette fois *Astrantia major*. (Hermann FISCHER, *Mittelalterliche Pflanzenkunde*, Munich, 1929, pp. 31, 212, 261). Toutes ces formes attestent clairement la dérivation de ce nom générique tout simplement du latin *aster* ou *astrum*, sans la moindre intervention d'un *anti* ou *antios* plus qu'hypothétique et totalement superflu. Au contraire, cette terminaison *-antia* n'est pas autre chose que le suffixe du latin populaire qui a donné, en français, une foule de dérivés en *ance* : bienséance, confiance, créance, vengeance, etc., etc. (Cf. HATZFELD, DARMESTETER et THOMAS, *Dictionnaire*, t. I, p. 67).

(A suivre).

L. R.

## BIBLIOGRAPHIE

Abbé Ch. HERMANT, *Les Plantes médicinales de France, leur récolte et leur emploi*, ouvrage rédigé d'après un nouveau plan, suivant l'ordre d'apparition des plantes, avec descriptions botaniques et 58 illustrations, in-8° de 238 p., chez l'auteur, ancien curé de Courdemange, en retraite, 9, rue de l' Arsenal, à Châlons-sur-Marne (Marne), 15 fr., franco 16 fr. — Recueil d'articles méthodiques parus d'abord dans des journaux de la Marne, destinés à faire connaître surtout les plantes médicinales de la région champenoise et écrits de façon à intéresser même les lecteurs qui n'ont pas connaissances botaniques spéciales.

Ses renseignements sont empruntés aux bonnes sources, comme on le voit à diverses références : Cazin, Leclerc, Botan., etc. Un tableau récapitulatif énumère, maladie par maladie, les espèces utilisables. D'ailleurs l'auteur ne pose

pas au phytothérapeute et se défend d'empiéter sur le terrain proprement médical.

R. DE LITARDIÈRE, *Nouvelles contributions à l'étude de la Flore Corse* (Fascicule 6) (Extr. de *Candollea*, t. VII, 1937, p. 229-241). — Espèces nouvelles pour la Corse : *Cymodocea nodosa*, *Phleum tenue* = *subulatum*, *Holosteum umbellatum*, *Hutchinsia procumbens typica*, *Tetragonolobus purpurens*, *Convolvulus tricolor Cupanianus*, *Galinsoga parviflora*.

A. MERCIER, *Le Kawa, boisson sociale des îles d'Océanie*, dans *Les Missions Catholiques*, 1-16 sept. 1937, p. 39-400, avec nombreuses photographies.

LOUIS JEAN, *Fleurs des Alpes, les plus belles et les plus rares. Où et quand les cueillir ?* préface de Joseph PONS, in-16 de 296 p., 60 gravures, 44 vues photographiques, 150 itinéraires d'excursions, Editions Ophrys, Gap, et 51, rue du Sahel, Paris, 1937, 15 fr. — Charmant petit livre qui réunit les qualités de la science exacte à celles de la meilleure vulgarisation. Si les plantes, au lieu de dessins en noir, très satisfaisants d'ailleurs, étaient représentées en couleurs, il serait l'un des meilleurs, sinon le meilleur, de tous les volumes de sujet analogue, HEGI, SCHROETER, CEHNINGER compris. Il est issu primitivement d'un concours entre les lecteurs du « Courrier des Alpes » sur les plus belles fleurs de ces montagnes. Mais aux cinquante-deux primitives, sont venues s'en ajouter autant d'autres non moins belles ni moins rares, et, avec chacune d'elles, le cortège de ses sœurs et cousines. De sorte que le nombre est très important des espèces décrites. Tout en faisant place aux légendes et éléments folkloriques, au langage et à la symbolique des fleurs, ainsi qu'à la poésie représentée par un certain nombre de sonnets, le texte est sérieux, solide et précis. L'auteur y montre les connaissances exactes d'un véritable botaniste. Par exemple, au chapitre des Gentianes, il n'en décrit pas moins de quinze espèces, classées en quatre groupes, en indiquant, pour chacune, les principales localités alpines, surtout celles des Hautes et Basses-Alpes. Les propriétés des plantes ne sont pas oubliées, ni leurs alcaloïdes à l'occasion.

Une seconde partie donne, dans l'ordre alphabétique, l'indication détaillée, constituant souvent de véritables itinéraires, des « montagnes, vallées, quartiers, lieuxdits, où se trouvent les stations » des plantes énumérées. 44 vues photographiques hors-texte complètent cet ensemble. Tous les amis des Alpes et de la flore alpine voudront posséder ce charmant volume, d'un prix si modique, dans leur bibliothèque.

P. DE RIENCOURT, *Notes coordonnées d'histoire naturelle* : tome VIII, *Des Peuples végétaux* (P. II, L. I, ch. I), 386 p., 1932, 80 fr.; t. XIV, *Des Etats végétaux* (P. II, L. I, ch. II, sect. 1), 192 p., 1935, 48 fr.; t. XVII, *Des Groupements végétaux* (P. II, L. I, ch. III, sect. 1), 310 p., 1935, 65 fr.; t. XXXVI, *Des Anthyllidées* (P. III, L. I, ch. X), 718 p., 1935, 200 fr., petits in-4° illustrés, texte avec encadrement, Paris, Lechevalier, et La Haye, W. Junk. — Ces imposants fragments d'une immense entreprise ressemblent si peu aux ouvrages auxquels sont habitués les botanistes, qu'il est très difficile de leur en donner une idée dans un compte-rendu aussi bref que ceux du *M. des Pl.*

L'auteur se propose un but extrêmement com-

plexe, à la fois scientifique, métaphysique, philologique et quelque peu ésotérique. Outre qu'il veut intégrer dans une langue internationale tout un immense vocabulaire botanique conforme à ses conceptions personnelles et créer tout un monde de signes symboliques pour représenter familles, genres et espèces, animales et végétales, son plan d'ensemble comporte une philosophie fondamentale « permettant de situer le labeur scientifique dans l'ensemble des phénomènes de l'Univers » ; une étude de ces phénomènes dans le monde végétal, où ils paraissent être le plus typiques par son harmonie, son unité et sa variété, sa fixité et sa variabilité ; une histoire des « Papilionacées eupapilioniques indigènes », choisies comme exemple type ; une esquisse de classification générale des êtres physiques ; la recherche des causes « transmatrielles », et une conclusion formant l'aboutissement de cette philosophie particulière.

Ces quatre gros volumes ne représentent donc que des chapitres, ou même des sections de chapitres de la II<sup>e</sup> Partie, intitulée, un peu fallacieusement diront quelques lecteurs, « Herborisations ».

Ce que poursuivent les trois premiers volumes énumérés ci-dessus, c'est « l'établissement de règles universellement applicables pour la description de l'aspect, de l'organisation et de la substance des matériaux » constituant les ensembles végétaux, les groupements végétaux, les végétaux eux-mêmes, dans l'Europe Occidentale.

Le t. XXXVI représente une application de ces méthodes au groupe des Anthyllidées. Il forme une monographie très ample des genres *Hymenocarpus* et *Anthyllis*.

Pour *A. Vulneraria*, on trouvera, là, 385 pages, conçues certes en dehors de toutes les habitudes et routines des ouvrages du systématique, mais très documentées et riches d'indications. L'auteur s'est proposé de fournir un classement des innombrables formes de cette espèce, basé sur la hiérarchie de tous les caractères importants et tel que l'on puisse, en 3-4 minutes, attribuer à tout échantillon d'*Anthyllis Vulneraria* le nom et la place qui lui conviennent sans contestation possible. Avec 89 caractères primitifs, sont établies 18 formes, chacune avec 6 sous-espèces, soit 108 sous-formes, qui peuvent servir à définir 288 variétés, chacune avec 264 sous-variétés, soit 76.032 cas possibles (p. 205).

On trouvera dans les pages précédentes quelques-unes des conclusions générales auxquelles arrive l'auteur et qui méritent de retenir l'attention de nos lecteurs, bien qu'elles ne puissent trouver place dans ces comptes-rendus bibliographiques.

## OFFRES ET DEMANDES

Le *Club des Plantes Grasses* de la Société d'Horticulture du Maroc a pensé que la meilleure propagande en faveur du développement de la culture et de la collection des plantes grasses ne pouvait se faire que par la photographie.

Parmi les photographies, celles qui attirent et fixent le mieux l'attention des amateurs, sont les photographies représentant les plantes dans

leur station naturelle, dans la nature, parmi les autres végétaux de leur région.

Dans le but de réunir une collection de photographies de ce genre, et d'en disposer éventuellement en vue de publications de propagande, nous proposons l'échange de clichés et des droits de reproduction afférents.

Nous pourrions adresser quelques photographies de plantes grasses du Maroc en échange de vues analogues d'autres plantes grasses, prises dans d'autres régions.

Nous espérons que cet échange est de nature à vous intéresser et nous prions, le cas échéant, de répondre en s'adressant directement à M. Jean Gattefossé, botaniste, Villa Métanoia, à Aïn-Seba (Maroc), secrétaire du Club.

✽

M. B. DE RETZ, 12, Bd Pétain, à Mulhouse (Haut-Rhin), serait acquéreur de :

BATTANDIER et TRABUT, *Flore d'Algérie* ;

PITARD et PROUST, *Flore de l'Archipel des Canaries* ;

ROUY, *Icones Plantarum rariorum* ;

ALBERT et JAHANDIEZ, *Catalogue des Plantes du Var* ;

MARRET, *Icones Floræ Alpinae Plantarum*.

✽

M. FÉLIX, 12, rue du Cavalier, Vierzon (Cher), se charge de l'étude et de la détermination des Roses de France que l'on voudra bien lui soumettre.

✽

M. Jean GATTEFOSSÉ, Villa Métanoia, à Aïn-Seba (Maroc), vient de publier sa liste annuelle de graines, bulbes et plantes vivantes du Maroc. La lui demander. Voici les conditions :

Le paquet de graines : 3 fr. 50 français ; les plantes grasses vivantes : 3 à 15 fr. ; les bulbes, de 3,50 à 10 fr. le paquet d'une espèce, selon rareté. Certificat sanitaire obligatoire pour plantes vivantes : 8 francs.

Livraison de novembre à mars pour les graines, de juin à octobre pour les bulbes et plantes grasses.

## DÉCÈS

Nous avons appris trop tard pour l'annoncer dans nos numéros de 1937, le décès de Mme Philippe DE VILMORIN, survenu le 21 octobre dernier. Elle avait consacré une large part de son activité aux Etablissements Vilmorin et à diverses manifestations horticoles et scientifiques. Nous exprimons ici, à sa famille, nos sincères condoléances.

A Calcutta vient de mourir, à l'âge de 80 ans, sir Jagadis Chandra BOSE, célèbre pour ses recherches de biologie végétale et ses théories sur la sensibilité et le « système nerveux » des plantes.

Georges-Albert BOULENGER, ancien Directeur de Section au British Museum, attaché au Jardin Botanique de Bruxelles, a succombé le 23 novembre 1937, à l'Hôtel-Dieu de Saint-Malo, à l'âge de 80 ans. Il avait été surpris par la maladie en Bretagne, dont il étudiait les Roses sur place. Ses travaux sur *Les Roses d'Europe*, ainsi que sur les Poissons et les Batraciens, sont bien connus de tous les naturalistes.

Le Gérant : P. FOURNIER.